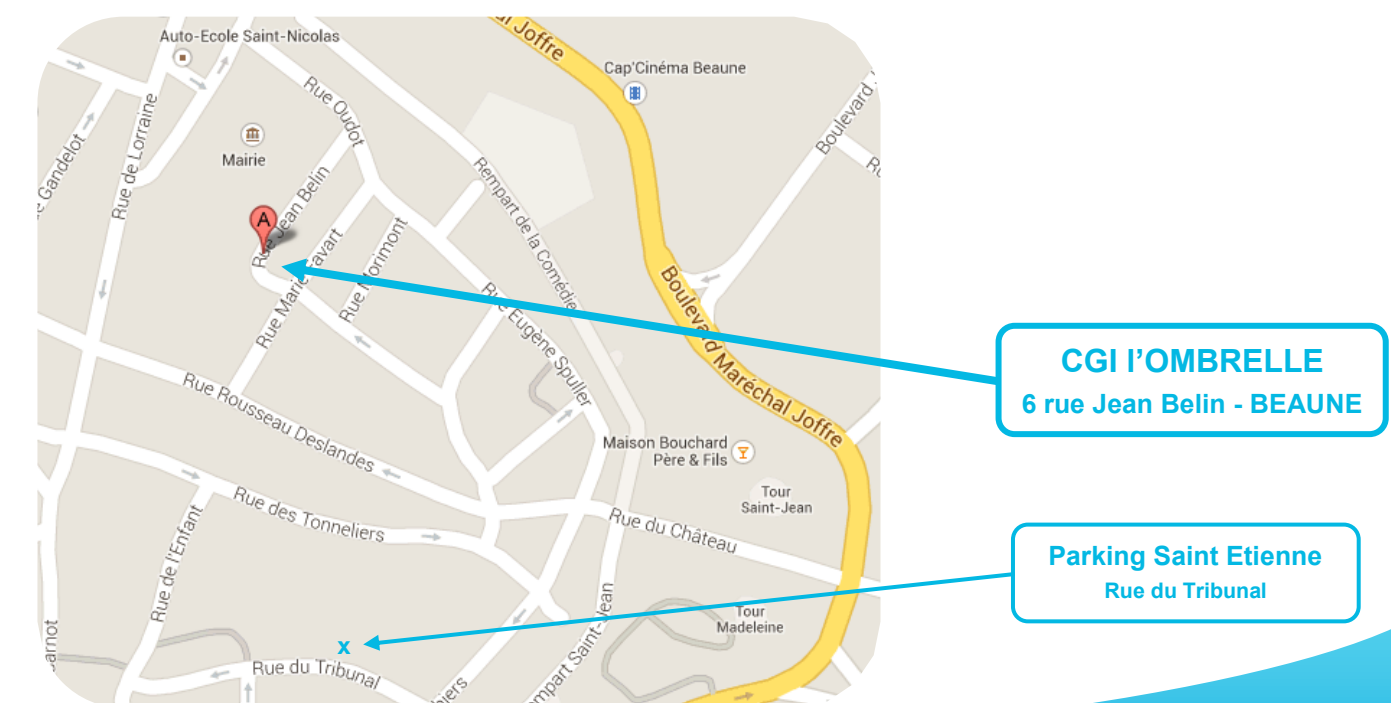


LES PARTENARIATS

- Les unités du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse,
- La pédiatrie du Centre Hospitalier de Beaune,
- La PMI et les structures d'accueil de la petite enfance,
- L'Éducation Nationale,
- Les médecins traitants et autres professionnels libéraux,
- L'Aide Sociale à l'Enfance,
- L'ABPE (Association Beaunoise pour la Protection de l'Enfance),
- La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- Les structures médico-sociales,
- Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce),
- La justice...

LE PLAN D'ACCES

Pour le stationnement, nous vous conseillons le parking Saint Etienne (rue du Tribunal, 5 min à pied) ou les places de parking dans les rues Oudot et Marie Favart, adjacentes à la rue Jean Belin. Merci de noter également que se garer autour de l'Ombrelle devient plus facile, toutes les places étant dorénavant payantes.



Centre de Guidance Infantile L'Ombrelle CMP / CATTP / HDJ

6 rue Jean Belin - 21200 BEAUNE



Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et Hôpital de Jour, pour enfants de la naissance à 6 ans, présentant des troubles justifiant d'une prise en charge hospitalière spécialisée globale.

Le CGI l'Ombrelle est une unité de soins qui dépend du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de dix structures de soins, réparties sur le sud du territoire de la Côte d'Or.

Contacts :

Secrétariat : 03 80 24 45 31

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Fermeture partielle durant les vacances scolaires.



LES MISSIONS

Les soins s'adressent aux enfants de la naissance à 6 ans, résidant dans le secteur géographique de Beaune et du Sud Côte-d'Or, et présentant des troubles du développement psycho-affectif.

Le CGI l'Ombrelle assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un médecin pédopsychiatre.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Une équipe soignante spécialisée est à la disposition des parents pour répondre aux difficultés telles que :

- Troubles de la relation et de la communication,
- Troubles des conduites élémentaires (alimentation, sommeil, propreté...),
- Troubles du langage et de la motricité,
- Comportements difficiles (instabilité, agressivité, inhibition...),
- Etats dépressifs, états traumatiques et / ou réactionnels.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Centre Médico Psychologique ou CMP

La 1ère consultation a lieu avec le médecin pédopsychiatre de l'unité. Il sera médecin de l'enfant et prescrira et/ou adaptera les soins aux besoins de l'enfant et de sa famille. Il peut également prescrire des bilans (psychologiques, orthophoniques, psychomoteurs, pédagogiques). Le suivi de l'enfant peut se faire uniquement en CMP.

Cependant si nécessaire le dispositif thérapeutique peut, toujours sur prescription, être composé des soins détaillés ci-après.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou CATTTP

Offre des soins individuels ou en groupe, ces soins seront réalisés par des professionnels de différentes catégories, tous sont spécialisés et formés spécifiquement. La durée de ces soins est comprise entre 1 et 3 heures. Généralement, ces soins ont lieu en unité de temps et de lieu et sont prescrits sur une période de plusieurs mois.

Hôpital de Jour ou HDJ

Offre des soins de groupe d'une durée supérieure à 3 heures ; ces soins s'adressent aux enfants nécessitant une prise en charge plus importante.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Seules les demandes faites par les parents sont prises en compte. Ils peuvent néanmoins être accompagnés ou soutenus dans leur démarche.

Pour toute consultation ainsi que pour la mise en place des soins, il est demandé aux parents de compléter un dossier d'admission et de tenir à jour leurs informations concernant la sécurité sociale et la mutuelle. Faute de quoi la facturation pourrait être adressée directement aux familles par le Trésor Public.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

- 10 enfants accueillis en Hôpital de Jour,
- Plus de 100 enfants pris en charge par année.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes, (certaines personnes travaillent à temps partiel) :

- Médecin pédopsychiatre,
- Pédiatre,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Educateur,
- Assistante sociale,
- Enseignante,
- Orthophoniste,
- Psychomotriciens,
- Secrétaire médicale,
- Agent d'entretien.